



Madame, Monsieur,

Chers actionnaires,

L'assemblée générale de notre société est planifiée le 5 juin prochain. Dans ce cadre, vous êtes appelés à vous exprimer et à délibérer sur l'ordre du jour et les résolutions proposées. Il me semble important, à ce moment clé de la vie de notre société, de rappeler notre stratégie et l'importance de votre vote à cette assemblée générale.

La société Intrasense existe depuis 2004 et a été introduite en bourse en 2012. Ces dernières années, la société a connu des difficultés et défis de positionnement sur un marché international de l'imagerie médicale en pleine transformation et avec une crise économique sans précédent sur l'ensemble des marchés.

Début 2018, le conseil d'administration a mis en place une nouvelle gouvernance et une nouvelle direction générale, avec un objectif clair de mise en place et d'exécution d'une stratégie d'atteinte le plus rapidement possible de l'équilibre opérationnel. **Cette nouvelle stratégie a été concluante avec en 2018 pour la première fois l'atteinte d'un équilibre d'EBE normatif et une croissance forte du chiffre d'affaires, +38% par rapport à 2017.**

Ces résultats, portés par la nouvelle direction et toute l'équipe de la société, sont les fruits d'une restructuration qui permet également d'envisager l'avenir de manière plus pérenne.

La stratégie Intrasense est aujourd'hui orientée vers le B2B, les grands comptes et l'innovation. Celle-ci, en phase avec les marchés et bénéficiant de notre expertise clinique, est basée sur les atouts de notre plateforme Myrian et est portée par nos offres innovantes : Myrian Clinical Apps, Myrian Imaging Layer et Myrian Studio. A travers ce positionnement, nous fournissons à nos partenaires industriels une solution à forte valeur ajoutée clinique et entièrement intégrée à leur offre.

La restructuration de la société en 2018 a amené à un recentrage géographique permettant de se concentrer sur des zones à fort potentiel, un meilleur marketing de nos offres ainsi qu'une offre fonctionnelle plus étoffée avec une focalisation sur la satisfaction client. Les contrats commerciaux structurants (Evolucare, Apollo, Radboud...) ainsi que les partenariats stratégiques (12Sigma, Braincarta, Quantib, ...) signés sur ces 18 derniers mois, autour par exemple de l'intelligence artificielle, sont **des**

**vecteurs de croissance et d'innovation pour les prochains mois, participant également à un objectif d'amélioration du résultat net de la société.**

**Cette vision claire et cette stratégie commerciale validée par les résultats 2018 sont soutenues par une stratégie financière raisonnée et structurée.**

Dans ce cadre, la direction a mis en place le 27 août 2018, sur la base d'une résolution votée en assemblée générale, un contrat de financement d'OCA (sans BSA attachés). Ce contrat, utilisé à hauteur de 375k€ en 2018 ainsi qu'une tranche de 125k€ en janvier 2019, a été suspendu le 28 janvier 2019 pour une première période de 6 mois, grâce à de bons résultats et une visibilité sur notre trésorerie. Conscients des enjeux de dilution potentielle pour les actionnaires d'Intrasense, la direction ainsi que le Conseil d'administration ont utilisé de manière très limitée ce contrat, mais se doivent néanmoins de pouvoir répondre aux besoins en financement de la société afin d'en assurer la pérennité et le développement, comme en 2018. L'historique des performances financières de la société n'a pas permis d'alternative à ce mode de financement, qui est donc resté le moins coûteux et offrant le maximum de souplesse. Notre stratégie est depuis début 2018 de retrouver la confiance des marchés financiers en communiquant davantage auprès des analystes et investisseurs et en montrant avant tout de bons résultats financiers et un redressement d'Intrasense.

**Les bons résultats 2018, sous réserve d'être confirmés en 2019, permettent d'envisager de nouvelles discussions avec des investisseurs privés ou institutionnels.**

PME de 31 salariés en France (chiffre au 31 décembre 2018), nous sommes une équipe soudée et impliquée qui est fière au quotidien de participer à une mission pleine de sens : contribuer à améliorer la qualité des soins. Pour beaucoup au sein de la société depuis de nombreuses années, avec une véritable expertise dans le domaine, **nous nous investissons au quotidien derrière une stratégie que nous portons et qui nous semble appropriée.**

**La société fait l'objet depuis quelques jours d'une tentative de déstabilisation de la part de quelques actionnaires** (regroupés en association sous le nom de « regroupementPPlocal ») dont les principaux membres identifiés ne sont entrés au capital d'Intrasense que tout récemment. L'action de ce groupement s'est matérialisée par un courrier adressé à l'AMF et diffusé sur internet, par une liste de 20 questions écrites adressées au Conseil d'administration, ainsi que par le dépôt de 5 projets de résolutions nouvelles à l'assemblée générale prévue le 5 juin visant la révocation de 2 des 4 administrateurs actuels ainsi que la nomination de 3 membres de ce groupement en qualité d'administrateurs (leur biographie figure sur le site internet de la société, chaque actionnaire pourra ainsi se faire une idée sur l'apport potentiel de ces profils en termes d'expertise).

Aucun contact n'a été établi par l'association regroupementPPlocal avec la société Intrasense en amont de ce dépôt de projets de résolutions nouvelles, ni aucun projet de gouvernance ou stratégique communiqué pour la société. De plus, cette association, contactée par la société, a refusé de répondre à nos questions sur sa représentativité réelle à ce jour. Sous couvert de défendre la démocratie actionnariale, **ces propositions de la part de l'association consistent donc seulement à renverser la gouvernance actuelle de la société, de manière opportuniste et sans aucune proposition**, sans soutien des salariés et du comité de direction, et seraient, si elles devaient être adoptées, un risque majeur pour la pérennité d'Intrasense. Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de membres bénévoles, apportant pour chacun une expertise claire et complémentaire par rapport à notre domaine d'activité, et dont certains sont eux-mêmes des actionnaires individuels historiques de la société.

**Le Conseil d'administration, en accord avec le comité de direction de la société, recommande donc à l'unanimité que les actionnaires votent contre l'ensemble des projets de résolutions additionnelles.**

Le Conseil d'administration a décidé de répondre par écrit aux 20 questions posées par ce groupement (document disponible sur notre site internet à la rubrique Investisseurs), ce qui, nous l'espérons, devrait permettre à la réunion de l'assemblée générale du 5 juin prochain de gagner en clarté et en sérénité. Ces réponses, détaillées et précises, permettent de rétablir la vérité sur un ensemble de fausses informations véhiculées par exemple sur les forums et autres supports par les quelques actionnaires impliqués au sein de l'association regroupementPPlocal.

Votre vote lors de notre assemblée générale est important afin de faire entendre votre voix dans l'intérêt de notre société.

Nous joignons à ce courrier un mode d'emploi pour vous aider à compléter le bulletin de vote par correspondance que vous devrez compléter et transmettre, avant le 2 juin 2019 :

- par email à [intrasense@newcap.eu](mailto:intrasense@newcap.eu) ; ou
- par la poste à l'adresse suivante : Société Générale - Services Assemblées, CS 30812 - 44308 Nantes Cedex 03.

Pour toute question, nous nous tenons à votre disposition au 01 44 71 00 16 ou par email : [intrasense@newcap.eu](mailto:intrasense@newcap.eu)

Au nom de toute l'équipe d'Intrasense et de son Conseil d'administration, je vous remercie de la confiance que vous nous témoignez et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Nicolas Reymond

Directeur général Intrasense

Documents relatifs à l'Assemblée générale

Informations sur l'assemblée générale du 5 juin 2019 :

<http://www.intrasense.fr/fr/2019-assemblees-generales/>

Lien vers les réponses aux questions soumises au Conseil d'administration par l'association regroupementPPlocal :

<http://www.intrasense.fr/wp-content/uploads/2019/05/Réponses-aux-questions-PPlocal-AG-5-juin-2019.pdf>

Lien vers le communiqué de presse de la société sur l'assemblée générale du 5 juin 2019 :

[http://www.intrasense.fr/wp-content/uploads/2019/05/CP\\_Intrasense\\_AG\\_05juin2018.pdf](http://www.intrasense.fr/wp-content/uploads/2019/05/CP_Intrasense_AG_05juin2018.pdf)